



Le 17 octobre 1961, le photographe Elie Kagan, averti de la manifestation par des proches du FLN, se rend sur les Grands Boulevards puis à Nanterre, où il photographie cet Algérien, tabassé par

La reconnaissance par Hollande du massacre des Algériens indigné la droite. Retour sur un engagement ancien du chef de l'Etat.

17 octobre 1961, la mémoire s'enflamme

Par GRÉGOIRE BISEAU

Si on avait encore besoin de preuves pour démontrer que la France a bien du mal avec son histoire coloniale, il suffisait d'entendre les principaux leaders de droite réagir hier au bref communiqué rendu public la veille et signé François Hollande.

En trois phrases, le texte disait ceci : «Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes.» C'est,

L'ESSENTIEL

LE CONTEXTE

Pour la première fois, la République «reconnaît [l]es faits» du 17 octobre 1961.

L'ENJEU

Ce geste doit aider à un nécessaire travail de mémoire sur la guerre d'Algérie.

certes, une première dans l'histoire qu'un président de la République reconnaisse cette «répression sanglante» du 17 octobre 1961, qui aurait fait, selon les es-

timations des historiens, entre plusieurs dizaines et quelques centaines de morts. Mais il n'y a rien de très surprenant à ce que François Hollande assume officiellement cette position.

«INTOLÉRABLE». Il y a un an jour pour jour, au lendemain de sa victoire à la primaire du PS, Hollande s'était rendu à Clichy-la-Garenne, en banlieue parisienne, pour témoigner de sa «solidarité» avec les familles endeuillées. Et pendant la campagne, il avait signé l'Appel pour la reconnaissance officielle de la tragédie du 17 octobre 1961, qui avait été lancé par le site d'information Mediapart. Rien de nouveau

donc. Pourtant la droite s'est déchainée comme dans un réflexe de corps. Le chef de file des députés UMP, Christian Jacob, a estimé que «s'il n'est pas question de nier les événements du 17 octobre 1961 et d'oublier les victimes, il est intolérable de mettre en cause la police républicaine et avec elle la République tout entière». François Fillon a poursuivi le mouvement, s'élevant contre la France qui «met en avant sa culpabilité permanente. On est déjà dans un pays en dépression nerveuse [...], on n'a pas besoin de cela». Le pompon de la journée est à mettre sur le compte de Marine Le Pen pour qui «toutes ces repentances ont une influence sur la manière dont un

certain nombre de nouvelles générations de Français d'origine algérienne ont une hostilité maintenant à l'égard de la France».

Chaque mot du communiqué a été pesé au trébuchet, pour éviter de réveiller toute polémique. L'expression de repentance n'a par exemple nullement été évoquée. «François Hollande n'a jamais été dans cette idée de repentance, assure Kader Arif, ministre délégué aux Anciens Combattants et fidèle hollandais. Pour lui, il s'agit simplement d'exercer un devoir de mémoire, de regarder notre histoire, aussi douloureuse soit-elle, avec justesse et transparence. La République s'honore toujours quand elle est capable de condamner ce qu'elle a abîmé.» Pourquoi alors un court texte et pas une allocution plus solennelle ? «Il ne fallait pas trop en faire non plus pour raviver des blessures et remettre de l'huile sur le feu», poursuit le ministre.

Si le communiqué présidentiel a été salué par la majorité de la presse algérienne (lire page 4) et de nombreuses associations françaises engagées dans la reconnaissance de ce massacre policier, Arezki Dahmani, le président de la Maison de l'union méditerranéenne, a estimé, lui, que la «déclaration de François Hollande était extrêmement décevante» et «révélatrice du manque de courage de la France».

REPÈRES

8 FÉVRIER 1962: LE MÉTRO CHARONNE

Quatre mois après le massacre d'octobre 1961, la CGT appelle à une manifestation, pour la paix en Algérie et contre les crimes de l'OAS. Les militants se rendent nombreux à la Bastille. Interdite par le préfet Maurice Papon, la manifestation est violemment réprimée. La police donne l'assaut jusqu'à la station de métro Charonne dont les portes sont fermées. Les matraques pleuvent. Il y aura 9 morts.

FLN CONTRE MNA

Deux mouvements d'indépendance algérienne se sont affrontés qui feront plus de 10000 morts entre frères: le Front de libération nationale (FLN) et le Mouvement national algérien (MNA). En 1955, ce dernier représente 100% des immigrés algériens. Pour le MNA, le FLN est manipulé par Le Caire; pour le FLN, le MNA est trop réformiste. Papon prétendra que le massacre du 17 octobre 1961 n'était qu'un épisode de cette guerre fratricide.



les forces de l'ordre. Avec l'aide d'un journaliste américain (4^e photo), il l'amène à l'hôpital. Il apprendra par la suite que le corps de l'Algérien a été retrouvé à la morgue. PHOTOS ELIE KAGAN, BDIIC

Une chose est sûre, elle ne tombe pas du ciel. François Hollande entretient avec l'Algérie une relation particulière, car intime. Elève à l'ENA, c'est à Alger qu'il réalise son stage de première année. «Il en garde un excellent souvenir», confie Kader Arif. Depuis, il s'est rendu au moins deux fois en Algérie : la première, en 2006, en tant que chef du PS ; la seconde, en décembre 2009, alors qu'il s'appretait à lancer sa conquête du pouvoir. Rien que de très logique, donc, à ce que le chef de l'Etat se rende en décembre en visite officielle à Alger.

PRÉCAUTION. «Hollande aimerait, au cours de son quinquennat, réussir à signer ce traité d'amitié franco-algérienne, qui n'a jamais pu être ratifié», confie Bernard Pognant, maire de Quimper et conseiller du chef de l'Etat. *Cela aurait évidemment un grand écho dans le monde arabe.* La visite de décembre ne sera pas conclusive, alors, en attendant, Paris soigne avec précaution les symboles. D'autant que Hollande a besoin d'Alger dans l'épineux dossier du Mali. Aussi bien dans les méandres des négociations secrètes pour tenter de faire libérer les otages français que pour faire avancer le projet de résolution de l'ONU, qui prépare une intervention militaire des pays africains dans le nord du Mali. ▶

Archives bloquées, omerta politique : la ratonnade monstrueuse orchestrée par les forces de l'ordre en plein cœur de Paris livre difficilement ses secrets.

Un demi-siècle de déni d'Etat

C'est une longue histoire, celle d'un déni, d'un mensonge d'Etat, qui peu à peu quitte la nuit et gagne la lumière. Au prix de l'obstination remarquable de quelques irréductibles, acharnés à faire reconnaître par les autorités françaises un massacre commis par la police et la gendarmerie de Paris, le 17 octobre 1961. Bertrand Delanoë, maire de la capitale, est le premier à l'avoir affiché – au propre et au figuré – en faisant poser sur le pont Saint-Michel, le 17 octobre 2001, une plaque commémorative mais si timide qu'elle en est presque gênante : «A la mémoire des nombreux Algériens tués lors de la sanglante répression de la manifestation pacifiste du 17 octobre 1961.» Combien ? Par qui ? Comment ? Pourquoi ? La plaque ne le dit pas. C'est mieux que rien, ont rétorqué les optimistes, tandis que, dans les rangs de la droite, on se déchainait contre «l'inopportunité de cette cérémonie».

Silence. Le deuxième acte de ce combat contre l'amnésie a été donné mercredi par le chef de l'Etat. Prudent comme de cou-

tume, François Hollande a cependant franchi un grand pas dans un communiqué court mais clair : «Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît ces faits.» Soulagement du côté des familles algériennes qui commençaient à désespérer : les enfants ont assisté au silence de leurs parents pendant cinquante et un ans de peur de faire des vagues dans leur pays d'accueil, ils voient maintenant les assassinats avoués. Mais pas encore les assassins désignés.

«Déclassification». «Le crime d'Etat enfin reconnu, il doit maintenant s'accompagner de la déclassification des archives pour que la vérité sur la responsabilité du pouvoir politique [...] puisse être totalement mise en lumière. Je souhaite que la majorité du Sénat se rassemble pour soutenir cette exigence dès mardi prochain», a aussitôt rebondi le sénateur Pierre Laurent, secrétaire national du Parti communiste. Et c'est bien là le problème, aujourd'hui comme depuis ce *Suite page 4*

ÉDITORIAL

Par FRANÇOIS SERGENT

Justice et vérité

Ce ne sont que quelques mots, 44 exactement, que l'on peut juger ambigus et frileux. Il reste que pour la première fois, cinquante et un ans après le massacre de centaines d'Algériens par la police française le 17 octobre 1961, la République par la voix du chef de l'Etat «reconnaît ces faits». Ainsi prend fin la censure officielle, le silence d'Etat qui a, des années durant, occulté ces meurtres et noyades de manifestants qui défilaient pour l'indépendance de leur pays colonisé. Des années durant, pouvoirs de droite comme de gauche, police et justice ont interdit et étouffé la vérité. Aujourd'hui encore, le bilan de cette effroyable répression n'est pas établi. Il a fallu le travail d'historiens, écrivains et journalistes courageux comme Paulette et Marcel Péju, Jacques Panijel, Jean-Luc Einaudi, Michel Levine, Jean-Louis Péninou (de *Libération*), Didier Daeninckx pour démasquer ce mensonge d'Etat. Aujourd'hui, certains à droite, les descendants des Maurice Papon, Michel Debré et Roger Frey, qui furent les exécuteurs de ces massacres, condamnent le geste de justice et d'apaisement de François Hollande. Tout comme ils ont condamné ses déclarations sur la rafle du Vél d'Hiv pourtant dans la droite ligne des mots courageux de Jacques Chirac. Comme si l'histoire collective et tourmentée d'un vieux pays pouvait se construire sur des mensonges et des dissimulations. Cette nuit du 17 octobre appartient à une histoire commune et adverse aux Français et aux Algériens, à leurs enfants aussi. La France leur devait justice et vérité.



DANS «LIBÉ», LE 17 OCTOBRE 1980

Dix-neuf ans après, *Libération* est le premier journal à exhumer le massacre : «Telle était la police parisienne. Le gouvernement tint à féliciter publiquement celle-ci de son énergie. Aucun grand parti de gauche n'osa lancer, comme le FLN le lui demandait, les ouvriers français dans la rue pour protester. [...] Vite, vite, on organisa le silence total autour de la boucherie.»

À LIRE, À VOIR...

▶ **Le 17 octobre des Algériens** de Marcel et Paulette Péju. Écrit en 1962, publié en 2011, la Découverte, 194 pp., 14,20 €.

▶ **La Bataille de Paris** de Jean-Luc Einaudi, Seuil, 1991. Réédité sous le titre *Octobre 1961, un massacre à Paris*, Pluriel, 2011, 640 pp., 12,20 €.

▶ **Le 17 octobre 1961 par les textes de l'époque**, rassemblés par Sortir du colonialisme, les Petits Matins, 2011, 128 pp., 5,05 €.

▶ **Octobre noir** bande dessinée de Didier Daeninckx et Mako, Adlibris, 13,70 €.

▶ **Octobre à Paris** film de Jacques Panijel, 1962.

▶ **Ici on noie les Algériens** documentaire de Yasmina Adi, 2011.

Suite de la page 3 17 juin 1961 où fut commis ce massacre encore enveloppé de mystère : le refus réitéré de l'accès aux archives officielles ne permet toujours pas de dire toute la vérité ni d'établir la chaîne des responsabilités au sein du gouvernement dans la mort de 200 ou 300 Algériens – le nombre de victimes demeurant une estimation, d'ailleurs discutée.

Surexcitées. Pourtant les faits sont là : dans la nuit du 17 octobre 1961, et pendant plusieurs semaines, une monstrueuse ratonnade se déroule à Paris et sa couronne contre des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants algériens venus en cortège de leurs bidonvilles de banlieue dénoncer un couvre-feu imposé contre eux seuls depuis le 5 octobre par le préfet Maurice Papon. Une manifestation pacifique indiscutable qui sera réprimée dans le sang, par des forces de l'ordre surexcitées, commandées par le préfet Papon, lui-même exécutant zélé d'un Premier ministre, Michel Debré, et d'un ministre de l'Intérieur, Roger Frey, littéralement enragés alors que la guerre d'Algérie est sur le point de s'achever : «*Les premières négociations d'Evian entre la France et le FLN algérien, de mai à juillet 1961, avaient échoué, notamment sur la question de l'attribution du Sahara et de son pétrole*», rappelait l'historien Pierre Vidal-Naquet dans une interview à *Libération* en 1981. «*On était en pleine confusion, il y avait un président de la République, le général de Gaulle, qui, incontestablement, voulait la paix par la négociation, avec le FLN comme interlocuteur unique et privilégié ; et un chef de gouvernement, Michel Debré, pour le moins réticent.*»

Si l'on ne peut pas encore écrire l'histoire exacte de cette sauvage répression, on sait, par les travaux d'historiens et de militants anticolonialistes qui ont recueilli des témoignages et ont eu parfois accès à des archives, que des centaines d'Algériens ont été rafiés dans les rues de Paris et de sa banlieue, entassés dans des cars de la RATP réquisitionnés pour l'occasion qui les conduisirent au Palais des sports (ex-Vél d'Hiv), au stade Pierre-de-Coubertin et au fort de Vincennes où ils resteront plusieurs jours sans soin. De nombreux cadavres seront retrouvés flottant sur la Seine, parfois jusqu'au Havre.

«Répêché». Des archives du parquet de Paris, publiées par *Libération* le 22 octobre 1997, montrent clairement que les pages des mois d'octobre et novembre 1961 sont remplies de «FMA» (Français musulmans d'Algérie) frappés du tampon «mort par coups et blessures volontaires». Pour certains, figure la mention «repêché» ou «repêchage». L'archiviste qui nous avait apporté ces documents fut aussitôt sanctionné par sa hiérarchie, couverte par sa ministre (socialiste) de la Culture, Catherine Trautmann.

Cette quête incessante d'archives demeure le principal obstacle à de rigoureux travaux historiques. Si, en 2011, certaines archives ont été ouvertes (comme le veut la loi), les plus importantes, celles de la police et de la justice, demeurent fermées pour encore vingt-quatre ans. Sans Jean-Luc Einaudi, éducateur au ministère de la Justice, ces funestes événements seraient encore enfouis. Il est de ceux qui n'ont jamais renoncé, comme David Assouline, professeur d'histoire, ou Yasmina Adi, la réalisatrice de l'excellent film *Ici on noie les Algériens* (sorti en 2011). Tous ont eu, grâce à des dérogations «à la tête du client», accès à certains documents irréfutables.

L'année dernière, François Hollande, alors candidat à la présidentielle, avait, à titre personnel, signé l'appel de Mediapart demandant la reconnaissance et la condamnation du crime d'Etat que représentait le 17 octobre 1961. C'est chose faite. Mais sans un ordre décrétant l'ouverture totale des archives, ce geste ne restera que purement symbolique.

BÉATRICE VALLAËYS

Stéphane Dufoix, professeur de sociologie à l'université Paris-X :

«Les autorités peuvent avoir la tentation de juger le passé»



Des manifestants algériens arrêtés à Puteaux, dans la nuit du 17 octobre 1961. PHOTO AFP

Sociologue, maître de conférence à l'université Paris-Ouest-Nanterre, Stéphane Dufoix a travaillé sur les politiques de la mémoire.

Chirac à propos du Vél d'Hiv, Hollande sur le 17 octobre 1961 : il a fallu longtemps pour que les plus hautes autorités de l'Etat s'expriment sur des faits historiques qui ont gravement compromis notre pays. Pourquoi ? La possibilité de reconnaître la responsabilité de l'Etat ou de la République dans de tels actes se heurte presque toujours, sauf dans des cas de transition démocratique, à la force même de l'Etat, c'est-à-dire à sa capacité à passer sous silence, à prescrire, à amnistier ou encore à refuser de donner un nom aux actes considérés. Cette force est difficile et lente à vaincre. Ce

n'est pas un hasard si, dans le cas de Jacques Chirac comme dans celui de François Hollande, cette reconnaissance intervient dans les premiers mois suivant leur élection.

Il s'agit de marquer une différence, de rompre avec le mutisme de François Mitterrand dans le premier cas et avec la position «anti-repentance» de Nicolas Sarkozy dans le second. **Et dans les autres pays ?**

C'est toujours lent et compliqué. On a parfois dit, pour ne prendre que cet exemple, que la Belgique avait ouvert dans les années 2000 un débat pacifié sur son histoire coloniale. Pourtant, en mars 2012, la proposition déposée par le député

belge Louis Laurent pour la reconnaissance du génocide perpétré par les Belges au Congo a fait rebondir la polémique. Cela ne concerne d'ailleurs pas uniquement les cas liés à l'histoire coloniale.

En Espagne, il faut attendre le milieu des années 2000 pour que s'ouvre officiellement le débat sur les victimes de la guerre civile. Aux Etats-Unis, le Civil Liberties Act, qui organise les réparations pour l'internement des «Japonais-américains» (1), n'a été signé qu'en 1988.

Peut-on parler de politique publique de la mémoire ?

«Politique publique» impliquerait l'existence d'une forme de systématicité des procédures et

d'institutionnalisation des acteurs étatiques. On en est loin. En revanche, on peut considérer que la reconnaissance du passé est progressivement devenue un objet de l'action publique, plutôt dans une logique du cas par cas, avec de surcroît l'utilisation d'instruments différents : lois, déclarations, réforme des programmes scolaires, création d'institutions mémorielles, mise en place de dates commémoratives...

Quelle relation ces politiques de la mémoire entretiennent-elles à la discipline historique ?

Elles entrent nécessairement dans une relation de tension complexe avec les sciences sociales, d'une part parce que certaines d'entre elles s'appuient sur des travaux de chercheurs, et, d'autre part, parce que les autorités peuvent ressentir la tentation d'imposer une manière de penser et de juger le passé, ce qui entre alors en contradiction nette avec la mission du chercheur. Par ailleurs, sur ces thèmes comme sur bien d'autres, il serait tout à fait vain de vouloir définir un positionnement neutre qui serait celui du savant par opposition à celui du politique, ne serait-ce que pour une raison : la recherche sur les usages du ou d'un passé encore sensible engage le chercheur dans le débat public, et lui fait courir le risque, parfois à son corps défendant, de voir son travail approprié ou récuser de façon militante.

Recueilli par SYLVAIN BOURMEAU

(1) Environ 110 000 ressortissants japonais et américains d'origine japonaise ont été internés aux Etats-Unis à la suite de l'attaque sur Pearl Harbor en 1941.

Le Premier ministre algérien a salué les «bonnes intentions» de Paris.

Soulagé, Alger en attend plus

Les Algériens attendaient depuis un demi-siècle que la France reconnaisse que la répression de la manifestation du 17 octobre 1961 était un crime. Ils ont donc pris acte de la déclaration de François Hollande, mais sans plus. «*Il a fini par le faire*», s'écrit *Algérie-Conférences* en soulignant que «*c'est son honneur, mais aussi son intérêt politique*». Car, comme l'ensemble de la presse, le journal place la déclaration du président français dans le cadre de son prochain déplacement en Algérie. «*Le geste fera date. Il en annonce probablement d'autres dans le registre de la mémoire douloureuse de la guerre et de la colonisation, dans la perspective de la visite d'Etat que François Hollande effectuera à Alger, avant fin 2012.*» De façon très sobre, le Premier ministre al-

gérien, Abdelmalek Sellal, a salué dès mercredi «*les bonnes intentions*» manifestées par la France. Cité par l'agence APS, il a souligné que la visite de François Hollande en Algérie constituerait un gage de la volonté de tourner cette page de l'histoire. Sans toutefois, a-t-il insisté, signifier l'oubli. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, a renchéri hier dans le quotidien en ligne TSA (Tout sur l'Algérie). Pour lui, la position du chef de l'Etat français «*rejoint la volonté exprimée par les plus hautes autorités des deux pays de se tourner vers l'avenir en exorcisant le passé à travers un examen lucide, courageux et objectif de notre histoire commune*». Mais le communiqué élyséen du 17 octobre n'a rien des excuses pour les crimes colo-

niaux que l'Algérie réclame depuis des années de la part de Paris. Et si certains médias saluent l'événement, d'autres estiment que la France n'est pas allée assez loin. Car parler de «*répression sanglante*» n'est pas encore parler de crime contre l'humanité, un terme qu'utilisent certains historiens. Dans un éditorial intitulé «*Conviction ou concession de circonstance ?*», le quotidien *Liberté* estime que Paris, qui «*sauvassonne cette longue période tragique en épisodes reconnus*», a trouvé une formule qui lui permet de ne pas aller «*jusqu'à la repentance*» tandis que «*l'Algérie se contente, souvent, pour sa part, de faire de cette tragique et douloureuse période un simple cérémonial qui sert plus les tenants du pouvoir que la cause historique*».

Service Etranger